Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260915-2026_08_16-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY
Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL
Séance du 31 août 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente et un août à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le vingt-cinq août deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

Ba Christophe
CADIN Laurent
DREZEN-LAURGEAU Marielle
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
GLATRE Brigitte
HAMELIN Jean-Paul
HUET Solvec
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEFFONDRÉ Isabelle
LEMPEREUR Stéphanie
OLIVIERO Nathalie
RAT Cédric
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine

Absent excusé : VUILLAUME Quentin (Donne pouvoir à LE MERCIER Pierrick).

Absente : RAULT Thérèse

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre de membres présents :** 17

Secrétaire de séance : Amandine TARDIVEL

2026-08-16 : ANNULE ET REMPLACE DÉLIBÉRATION 2026-09-16
DÉCISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL
7.1 – DÉCISION BUDGÉTAIRE

Thomas SWIADKIEWICZ adjoint, présente le projet de décision modificative n°2 du budget principal conformément au tableau ci-dessous :

DECISION MODIFICATIVE N° 2 ANNEE 2026					
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
165	Dépôts et cautionnement	1 000.00	165	Emprunts et cautionnement	1 000.00
TOTAL		1 000.00	TOTAL		1 000.00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la décision modificative n° 2 du budget principal telle que présentée.

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260915-2026_08_16-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le 14 septembre 2026
et de la publication le 14 septembre 2026

Le Maire, Michel RICHARD